



Ville d'Esch-sur-Alzette  
Secrétariat  
Annonce publique de la séance :  
le 11 mai 2018  
Convocation des conseillers :  
le 11 mai 2018

## Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance du 18 mai 2018

**Présents :** Georges Mischo, Bourgmestre, Martin Kox, Andre Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Daniel Codello, Taina Bofferding, Mike Hansen, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général  
**Excusés :**

## Le Conseil Communal;

**Objet : 6.1. Convention relative à l'association « Wunnengshellef » ; décision**

Considérant qu'il s'agit d'une convention entre le ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et la Jeunesse et la Ville d'Esch-sur-Alzette et l'organisme gestionnaire Wunnengshëllef a.s.b.l.;

Considérant que la convention porte sur la gestion durant l'année 2018 d'un service de rencontre, d'information et d'animation pour jeunes par l'association Wunnengshëllef Asbl;

Vu les conditions et prestations fixées dans la convention du 11 décembre 2017;  
Vu les données financières annexées à la convention de l'année 2018;

Vu la loi communale du 13 décembre 1988 telle qu'elle a été modifiée par la suite;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve  
à l'unanimité**

la convention pour l'année 2018 entre le ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et la Jeunesse et la Ville d'Esch-sur-Alzette et l'organisme gestionnaire Wunnengshëllef a.s.b.l.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire général      Bourgmestre